Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Guide DES DÉCHÈTERIES

POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

• QU'EST-CE QU'UNE DÉCHÈTERIE ? •

La déchèterie est un espace gardienné qui permet le réemploi et le dépôt des déchets ne pouvant être collectés en porte à porte, en raison de leur nature, poids ou volume. C'est un centre d'apport volontaire ouvert aux particuliers et professionnels (artisans, commerçants, associations, etc.).

Il est spécialement aménagé pour recueillir les déchets et les répartir, selon leur nature, dans des bennes ou des conteneurs dédiés.

Les déchets ainsi triés sont redirigés vers les différentes filières de recyclage afin d'être valorisés en matière ou en énergie !

Vous pouvez vous rendre dans la déchèterie de votre choix. Merci de bien vouloir effectuer le tri de vos déchets avant votre arrivée sur le site.

7 DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

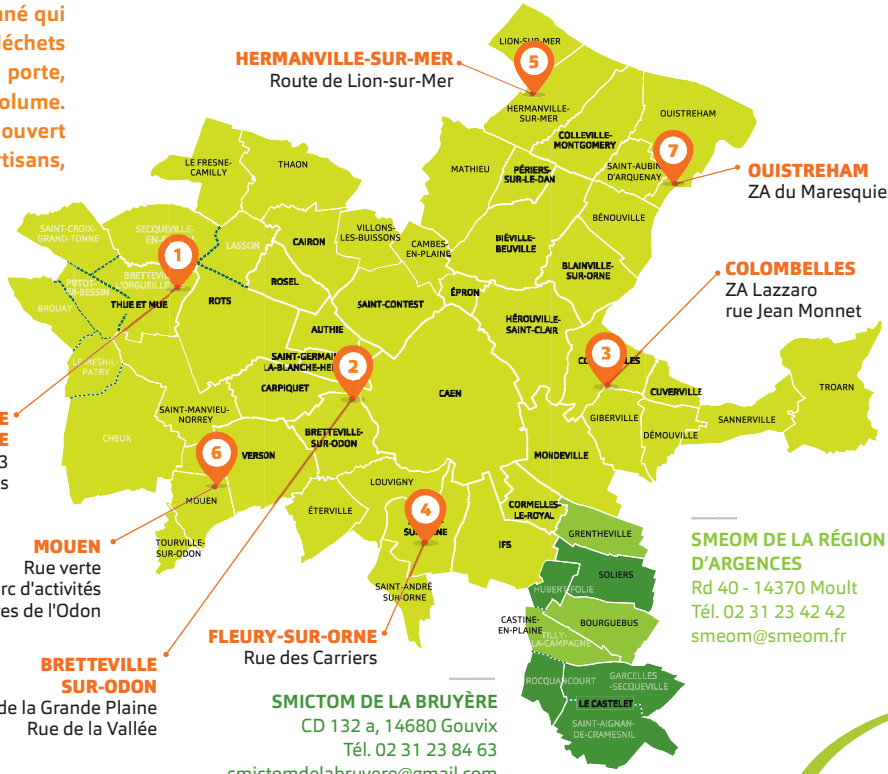

DIRECTION DE LA COLLECTE, DE LA PROPRETÉ URBAINE ET DU PARC MATÉRIEL
16 Rue Rosa Parks 14000 Caen
Tél. 02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

SMICTOM DE LA BRUYÈRE
CD 132 a, 14680 Gouvix
Tél. 02 31 23 84 63
smictomdelabruyere@gmail.com

SMEOM DE LA RÉGION D'ARGENCES
Rd 40 - 14370 Moult
Tél. 02 31 23 42 42
smeom@smeom.fr

• CONDITIONS D'ACCÈS •

PARTICULIERS

*Accès gratuit**

- Sur simple présentation d'une pièce d'identité ou justificatif de domicile.

- Réservé aux personnes dont la résidence principale ou secondaire se trouve sur une commune de Caen la mer.

- Accès limité à tout véhicule < 3,5 t (avec ou sans remorque).

< 3,5 T

› Dépôts limités à 2 m³ par jour (se reporter au règlement pour connaître la liste des déchets acceptés).
› Le nombre d'entrées est limité à 26 passages par an.
› Les déchets doivent être séparés en fonction de leur nature et déposés dans les bennes ou contenants dédiés.

* Règlement de collecte des déchèteries consultable sur www.caenlamer.fr

PROFESSIONNELS

*Accès payant**

- Réservé aux professionnels (artisans, commerçants, administrations, services publics et associations) dont le siège social ou le chantier en cours sont sur l'agglomération de Caen la mer.

- L'accès aux déchèteries pour les professionnels se fait uniquement sur présentation de la carte d'accès. pour se procurer la carte, rendez-vous sur le site :
› **www.decheterie.caenlamer.fr**

- Accès limité à tout véhicule < 3,5 t et d'une largeur < 2,25 m (avec ou sans remorque).

< 3,5 T

Pas de dépôt le samedi et le dimanche.

› Dépôts limités par semaine : 3m³ de gravats, 3m³ de cartons, 5m³ de végétaux, 3m³ de bois, 3m³ de ferraille, 3m³ de tout venant. 50 litres ou 50 kg de déchets dangereux spécifiques par mois.

* Suivant les tarifs en vigueur (consultables sur www.caenlamer.fr ou affichés en déchèterie).
** Les personnes travaillant sous dispositif CESU doivent également disposer d'une carte d'accès.

• DÉCHETS ACCEPTÉS •

COMPOSTABLES

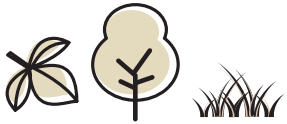

Déchets verts

DEEE

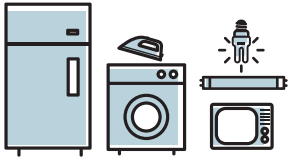

Déchets d'équipements électriques et électroniques

DANGEREUX

Huile de vidange

Extincteur

Piles et accumulateurs

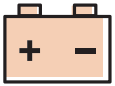

Batteries

Déchets dangereux des ménages

Amiante / ciment (sous conditions)

Huile de friture

RECYCLABLES

Textiles | Carton | Bouteilles plastiques | Papiers | Métal | Verre

AUTRES

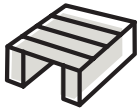

Bois

Gravats inertes

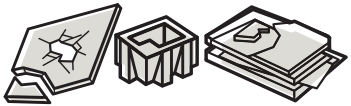

Tout venant non valorisable
Film plastique, isolant, polystyrène, plâtre, fenêtre cassée…

MEUBLES

Mobilier, literie

INTERDITS

Les ordures ménagères : à déposer à la collecte habituelle en porte à porte ou apport volontaire.

Les bouteilles de gaz : à rapporter chez le distributeur de la marque (reprise gratuite et sans condition).

Les éléments entiers de véhicule : à rapporter dans un centre de casse ou auprès d'un ferrailleur.

Les citernes à fuel : à rapporter chez le ferrailleur (en veillant à bien vider la cuve au préalable).

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
14h00 - 18h00
Fermée le matin

Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00 &
14h00 - 18h00

DU 1er OCTOBRE AU 31 MARS

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
14h00 - 17h00
Fermée le matin

Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00 &
14h00 - 17h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

1 Déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse

Rd 83 - Le Bas des Prés

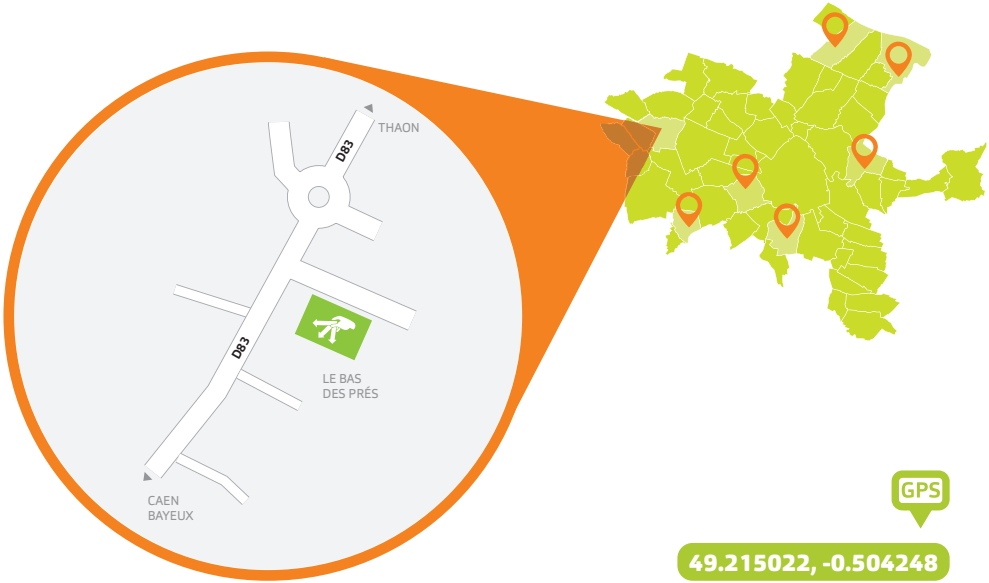

GPS
49.215022, -0.504248

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h30

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30

DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Ouverture le dimanche matin (uniquement pour les particuliers) de 9h00 à 12h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

2 Déchèterie de Bretteville-sur-Odon

ZA de la Grande Plaine - rue de la Vallée

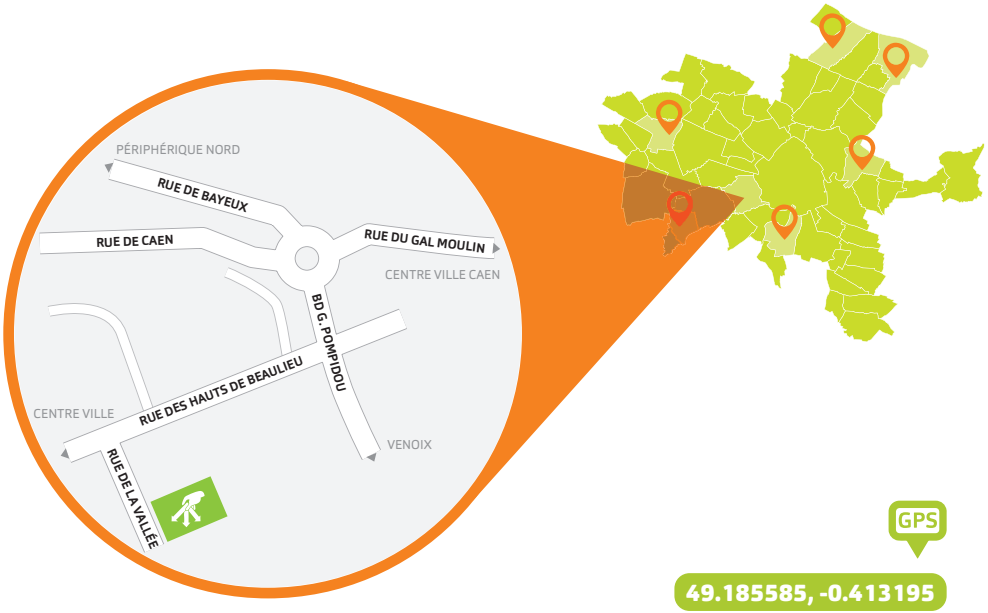

GPS
49.185585, -0.413195

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h30

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30

DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

3 Déchèterie de Colombelles

ZA Lazzaro - rue Jean Monnet

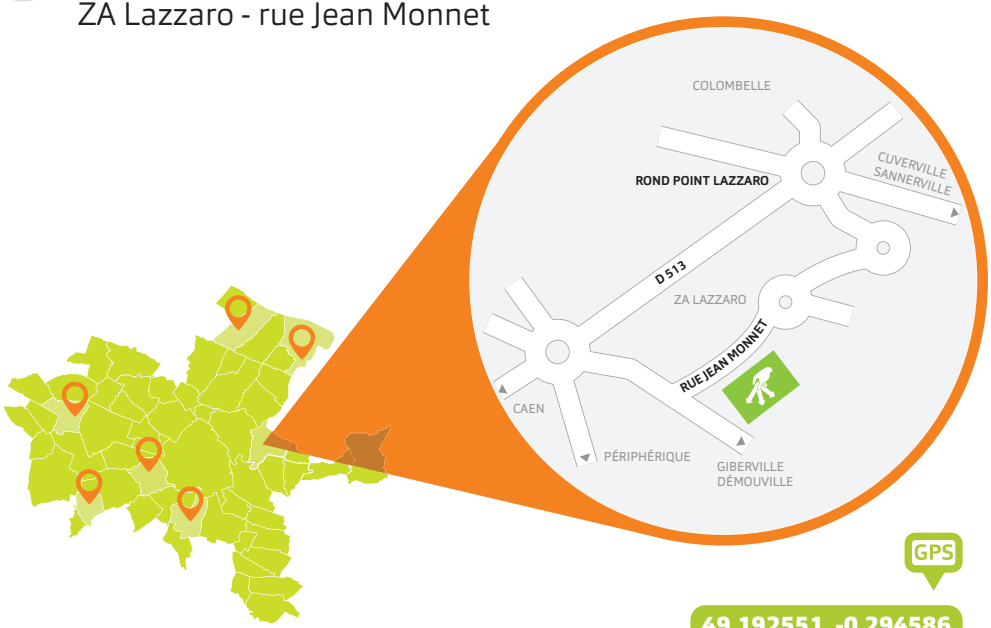

GPS

49.192551, -0.294586

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h30

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30

DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

4 Déchèterie de Fleury-sur-Orne

Rue des Carriers

GPS

49.142778, -0.376693

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h30

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30

DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

5 Déchèterie de Hermanville-sur-mer

Route de Lion-sur-mer

GPS

49.285333, -0.328799

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 &
14h00 - 17h30

Fermeture le mardi matin et le jeudi matin.

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 &
13h30 - 17h30

DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 &
14h00 - 18h00

Fermeture le mardi matin et le jeudi matin.

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 &
13h30 - 18h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

6 Déchèterie de Mouen

Rue verte - Parc d'activités des Rives de l'Odon

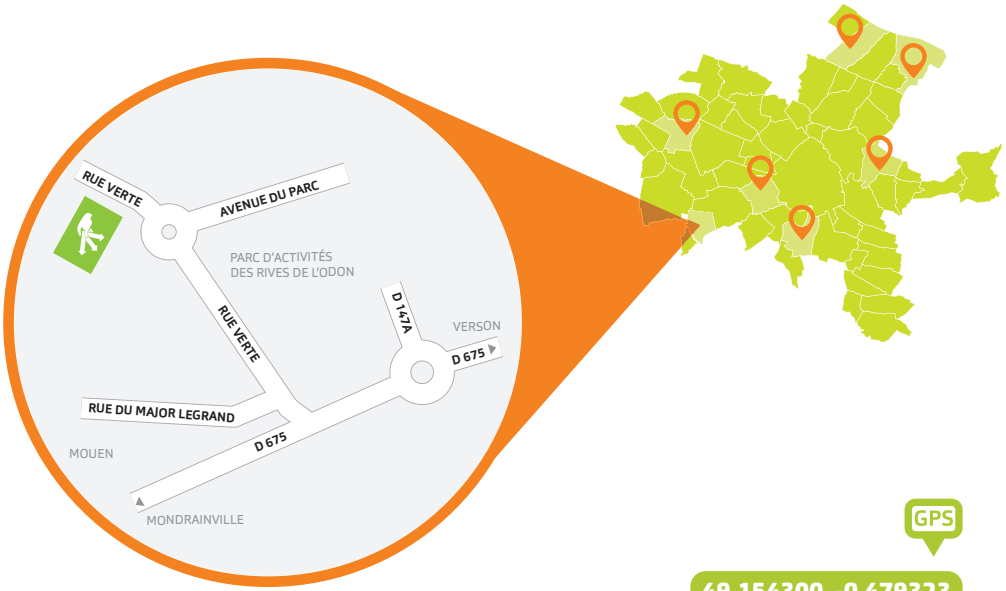

GPS
49.154300, -0.479323

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

• ACCÈS DÉCHÈTERIES •

HORAIRES

DU 1er NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 17h30

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h30

DU 1er MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00

Samedi :
(uniquement pour les particuliers)
9h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

02 31 304 304

6 Déchèterie de Ouistreham

ZA du Maresquier

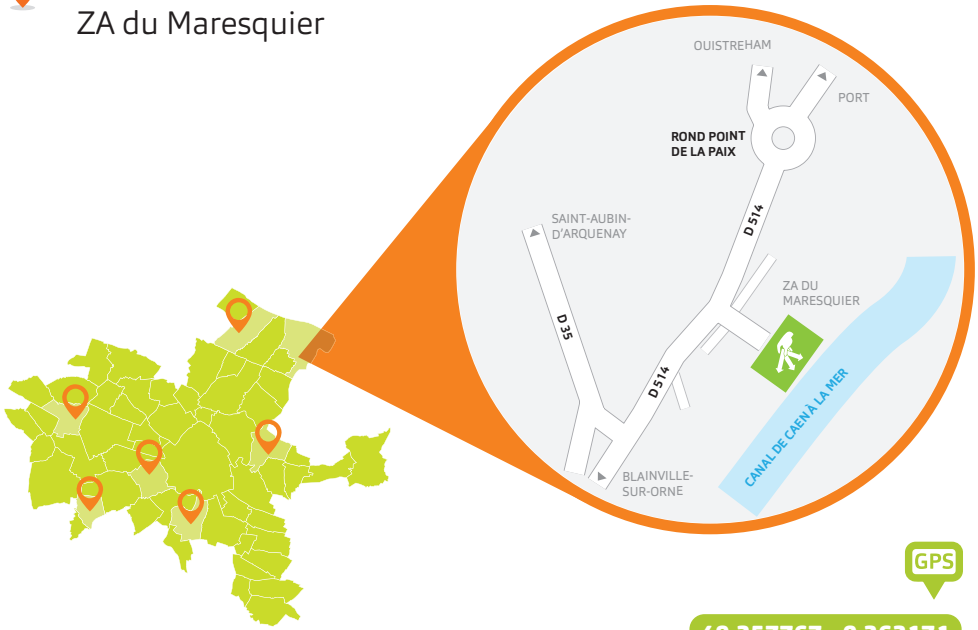

GPS

49.257767, -0.262171

Soyez prévoyants, anticipez votre heure d'arrivée et votre temps de vidage sur le site, pour respecter les horaires de fermeture.

47 000 tonnes de déchets collectés

300 000 visiteurs chaque année

Guide **DES DÉCHÈTERIES**

• VALORISATION •

DU DÉPÔT JUSQU'À LA VALORISATION...

...que deviennent les déchets que vous déposez ?

Plateforme de compostage		Compost	
Acierie		Acier	
DEEE		Dépollution	RECYCLAGE MATIÈRE (PLASTIQUE, MÉTAL)
Plateforme de broyage		Copeaux pour chauffage	
Mousse de matelas		Panneau isolant	

AVANT DE JETER

Donnez, Troquez, Pensez au réemploi !

Renseignez-vous auprès des entreprises et associations de l'économie sociale & solidaire spécialisées...

+ d'infos sur www.caenlamer.fr

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Privilégiez la reprise en magasin !

- **Pour tout achat :** les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont dans l'obligation de reprendre *gratuitement* vos DEEE.

- **Sans condition d'échange :** pour vos petits DEEE (ampoules, piles, etc.), pensez également aux bornes de collecte en magasins.

Conception & réalisation : **Nouveau regard** • Caen - 02 31 47 00 47 • Octobre 2019

+ d'informations sur la collecte des
DÉCHETS MÉNAGERS
02 31 304 304
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

www.caenlamer.fr
› Rubrique collecte des déchets

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE